

## Commission particulière de débat public : 2<sup>ème</sup> réunion plénière le 9 juillet 2015

Intervention de Marie-Odile MAINGUET

D'où vient ce projet ? certainement pas d'un besoin des populations locales. C'est bien en catimini qu'il a été préparé pour apparaître soudain début 2014 puis en juin sous forme d'un pré protocole d'accord à valider au Conseil Général.

C'est d'abord une association de citoyens « le Pic Noir » qui diffuse les premières informations au public et il faudra attendre décembre 2014 pour qu'une première réunion publique soit organisée par le Conseil général.

Comme trop souvent nombre d'élus mettent les citoyens devant le fait accompli : Pourtant la relative faiblesse de notre démocratie devrait les ramener à plus de modestie : pour le canton de Poligny les 2 conseillers généraux ont été élus en 2015 avec 35, 03% des inscrits c'est-à-dire avec guère plus d'1 électeur sur 3! On est loin, très loin d'une démocratie participative.

La « majorité silencieuse » si souvent citée, ne peut être revendiquée ni par les uns ni par les autres.

Mais nous pouvons tous nous interroger sur cette lassitude, cette désespérance, ce sentiment d'impuissance et de non reconnaissance qui font que trop de citoyens se désintéressent de l'avenir de leur territoire. On entend trop souvent : « on ne pourra rien changer, c'est plié d'avance, on n'a pas notre mot à dire.. ».

Pour nous ce projet n'a pas de légitimité, pas plus que de cohérence, ni avec le schéma départemental du tourisme, ni avec les Plans Energie Climat territoriaux qui se développent dans de nombreuses collectivités, ni bien sûr avec l'Agenda 21 du département.

Je cite :

- intégrer les enjeux environnementaux et de préservation des sites
- responsabiliser les générations futures aux enjeux du DD
- valoriser l'image du Jura à travers l'environnement et le cadre de vie
- valoriser la spécificité du Jura !

Pas de cohérence dans les engagements :

**Le Conseil Départemental** écrit (réponse à la question 65 sur le site de la cpdp) :

*« La collectivité départementale n'est pas le chef de file du projet. Celle-ci se positionne en accompagnement des collectivités locales et de la Région ».*

Pour la **région** M. Vuillermoz reste très vague quant à un soutien réel.

M Bonnet (**maire de Poligny**) nous dit que le financement à l'intérieur de la SEM (société d'économie mixte) se fera selon la taille de la collectivité et donc que Poligny ne donnera qu'une petite quote-part.

Nous ne savons rien de l'engagement de la **Communauté de communes du Comté de Grimont**.

Sur le financement nous avons la très forte impression que chacun cherche à se défiler.

Y-a-t-il vraiment une collectivité qui souhaite ce projet, être le chef de file ?

**Nous attendons de nos élus de la cohérence et de la droiture d'esprit, une certaine sagesse dans la gestion de l'argent public qui leur est confié.**